

Arrondissement de Lens

Réunion d'école publique

Sujet n° 3 : Vers quel type d'égalité l'École doit-elle tendre ?

L'état se décharge de plus en plus sur les collectivités territoriales. De ce fait, on ne peut parler d'égalité des chances. Il est proposé d'établir un état des lieux par région, par département et par commune qui permettrait de viser une meilleure répartition des moyens humains et financiers.

L'hétérogénéité est à peu près acquise à l'école élémentaire. Cependant, les écoles n'ont pas toujours les moyens de faire face aux difficultés des élèves. L'A.I.S. est en voie de démantèlement (personnel non spécialisé qui doit se former sur le tas). Il apparaît important que la prise en charge des élèves en difficulté soit faite par des personnels compétents.

Par ailleurs, la revendication d'un maître supplémentaire par école est réitérée.

Le remplacement systématique des personnels (maladie, formation) par des enseignants titulaires mobiles permettrait aux enfants de bénéficier d'un temps d'enseignement égalitaire.

Dans les milieux difficiles, l'hétérogénéité est beaucoup plus difficile à gérer. Une diminution des effectifs par classe, de manière très localisée, est souhaitée.

Les écoles « ghetto » existent déjà, si l'on tient compte des quartiers dans lesquels elles se situent. Une augmentation de l'autonomie des établissements ne ferait qu'accroître l'inégalité entre les enfants.

Il faut également faire attention à garder un système public d'éducation sans sponsoring. Pour cela, il faudrait réserver l'ensemble des budgets publics à l'école publique.

L'école maternelle à deux ans est une chance pour que chaque enfant puisse se développer à son rythme. Son maintien en l'état actuel permettra une meilleure égalité des chances de chacun.

Sujet n°6 : Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

L'école doit préparer à la vie de tous les jours, en donnant à chacun la possibilité de vivre dignement avec un métier choisi et un salaire correct.

Il serait important de prendre en compte les envies des enfants. Pour cela, une nette amélioration des suivis d'orientation est nécessaire. Une meilleure connaissance du monde du travail est également souhaitable.

Le système d'orientation actuel, en fonction des résultats mais surtout du nombre de places disponibles, est dénoncé. L'affectation prend souvent le dessus sur l'orientation. Le choix est également déterminé par la situation géographique des établissements.

Une meilleure communication et information des familles est indispensable afin de préserver les chances de chaque enfant.

Il faut éviter les quotas, développer la diversité des filières et des options, et éviter la prépondérance des « voies royales ».

La formation continue est à développer afin de donner à chacun le moyen de recommencer « autre chose ».

Sujet n°12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

L'objectif principal est de valoriser le travail et la réussite des enfants.

Afin d'amener les parents à être de véritables partenaires éducatifs, il est proposé de développer les actions culturelles au sein de l'école, de les inviter plus souvent à participer à des activités plus ludiques (goûters, rencontres sportives). La création d'un espace d'échange dans chaque école (ou autour de chaque école) est également proposée.

Par ailleurs, il est proposé de réinstaurer l'étude après l'école pour palier à la défaillance de certains parents.

Les associations périscolaires voient le nombre de leurs bénévoles diminuer. Elles manquent de moyens financiers et se plaignent de la lourdeur des dossiers.

De même les enseignants se plaignent des problèmes administratifs rencontrés dès que l'on souhaite travailler avec un intervenant (locaux, droit, assurance...).

Il faudrait faciliter l'entrée dans l'école des partenaires reconnus prévus dans les projets d'établissements. Il faudrait rendre plus effective la coéducation prévue dans ces projets.

Trois priorités pour l'École

1 Donner plus de moyens financiers, matériels et humains, à la charge de l'Éducation Nationale, en particulier pour les enfants les plus défavorisés.

2 Préparer à la vie de tous les jours, en donnant à chacun la possibilité de vivre dignement avec un métier choisi et un salaire correct.

3 Valoriser le travail et la réussite des enfants.